



VELO CLUB DE MAGALAS

COMpte RENDU DE La Réunion du conseil d'administration du 5 février 2015

Invités : Les membres du CA et Alain Dejean 7 présents.

2 Absents excusés : Marylène Clamouse, Bernard Lacroix, Alain Dejean.

Définition des fonctions du nouveau CA. Qui fait quoi ?

Un document définissant chaque fonction du CA a été distribué à chaque membre du CA.

Le bulletin mensuel sera monté par Manu d'après les informations fournies par le président et le secrétaire. Il sera ensuite envoyé au président pour validation qui le transmettra à Michel pour l'éditer en 4 exemplaires pour les adhérents qui n'ont pas internet. La distribution en version papier sera assurée par Francis. La diffusion générale se fera par internet à partir de la boîte aux lettres du V.C.M.

Commande des tenues :

La commande est prête d'après les bons des adhérents. Elle n'est pas suffisante pour lancer une fabrication auprès de notre fournisseur. Elle devra être complétée par une commande de stock avec des articles et des tailles courantes par le président et la trésorière. Elle sera validée auprès du fournisseur Diffusport samedi lors de l'AG de la Ligue LR.

Calendrier annuel des sorties inscriptions :

Le calendrier de toutes les sorties exceptionnelles sera transmis aux adhérents qui devront se prononcer avant le 20 février pour annoncer leur choix de participation.

- Bordeaux/ Sète du 13 au 16 mai il y a déjà 4 candidats pour l'instant. Le projet est en cours d'élaboration par Manu.
- Paris/Nice du 5 au 8 juillet. 3 participants. Philippe, René et Jacques. Ce dernier se charge des inscriptions. Il est demandé à chacun un chèque de réservation de 250 €
- Les Audax en fonction du calendrier de la ffct.
- Sortie Aigoual et Pyrénées ariégeoise en juin à finaliser en fonction des réponses des adhérents.
- Semaine fédérale début août.
- Sortie familiale (date à définir)

Programme de mars :

En semaine les sorties restent à 13h30 les mardis et jeudis. Le dimanche les départs sont à 8h00 pour des distances autour de 80 Km. Les Randonnées seront prises en charge par le Club. La liste des membres du V.C.M. sera envoyée par Manu au Club organisateur. Un financement des sorties exceptionnelles pourrait être assuré en fonction des priorités décidées par le CA et du budget du V.C.M. Le budget prévisionnel sera préparé par la trésorière et le secrétaire et devra être présenté au président avant le 20 février.

Edito de mars :

Philippe doit fournir avant le 15 février le projet d'édito.

Point sur les inscriptions :

25 inscrits pour l'instant à la ffct plus 1 en attente en fonction de son opération du genou.

Point la Compta :

La trésorière doit présenter à chaque réunion CA la situation comptable du V.C.M. afin que le CA puisse prendre les décisions nécessaires aux engagements du Club.

Point Randonnée de l'Amitié :

Le dossier est bien avancé. La date retenue est le 7 juin et a été validée par la ffct. 3 parcours sont prévus. Le repas à Andabre est conservé. Le Maire a donné son accord à Jef. Michel et Jef sont bien rodés et cette organisation ne devrait pas poser de gros problèmes. Il faut tout de même souligner que nous aurons besoin de nombreux volontaires le jour de la randonnée ainsi que les jours précédents pour le fléchage et les achats. Un budget prévisionnel est déjà établi.

Manu va commencer à travailler sur la plaquette afin de mettre en valeur cette manifestation. Quelques informations d'annonces seront mises sur le site du V.C.M.

Participation à l'AG de la Ligue :

Philippe, Jacques et Françoise seront présents le samedi 7 février à l'AG de la Ligue LR de la ffct à St Nazaire de Pézan. Les 2 repas du président et de la trésorière sont pris en charge par le Club.

Transformation du Pt Rencontre en réunion mensuelle d'information :

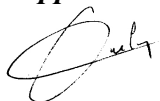
Le point rencontre des derniers vendredis de chaque mois devient **la réunion mensuelle du V.C.M.**

Cette réunion a pour objectif de présenter les programmes du Club, de permettre les inscriptions, de favoriser les échanges et la communication au sein du V.C.M. La présence à cette réunion mensuelle est fortement recommandée pour tous ceux qui souhaitent participer activement à la vie du Club.

Afin de préserver la bonne ambiance et la convivialité, chaque réunion sera clôturée par le verre de l'amitié offert par le V.C.M.

La séance s'est terminée à 20h20

***Le Président
Philippe Duhén***



***Le Secrétaire
Jacques Clamouse***

